

CQP "OUVRIER (ÈRE) QUALIFIÉ(E) DE L'EXPLOITATION VITICOLE"

Démarrage du parcours le 20/11/2023

FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



Un certificat de qualification professionnelle reconnu au niveau national par la filière viticole

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Développer** les compétences techniques des salarié(e)s
- **Développer** les capacités d'autonomie et polyvalence des salarié(e)s
- **Répondre** aux besoins de main d'œuvre qualifiée des exploitations

LE PUBLIC CONCERNÉ, ACCÈS

- Les salarié(e)s ayant un projet professionnel défini et souhaitant acquérir une qualification ou se reconvertir dans la filière viticole
- Les demandeur(euse)s d'emploi (Pôle Emploi, mission locale, Cap Emploi)

LES STATUTS

- Salarié(e) en contrat de professionnalisation, CDD ou CDI
- Salarié(e) dans le cadre du plan de développement de compétences
- Stagiaire de la formation professionnelle

LES FINANCEMENTS POSSIBLES : NOUS CONSULTER

- Par OCAPIAT pour les salarié(e)s dans le cadre du plan de développement de compétence ou d'un contrat de professionnalisation
- Par Pôle Emploi pour les demandeur(euse)s d'emploi
- Par transition pro pour les salarié(e)s en reconversion professionnelle
- Financement individuel, Compte Personnel de Formation (nous consulter)

LE DÉROULEMENT

11 mois de formation en **alternance** : 75% du temps en entreprise et 25% en centre de formation

En centre (413h) : une formation concrète avec des apports théoriques, des chantiers et des visites

En entreprise (1253h) : une formation pratique avec des mises en situation au sein des exploitations

Accompagnement, entretiens de régulation, suivi en entreprise et à la MFR

POUR S'INSCRIRE

Entretien de motivation et de positionnement

TAUX DE RÉUSSITE DE

92%

SUR 3 ANS



L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap avec une possibilité d'aménagement du parcours de formation (nous consulter)



CQP "OUVRIER (ÈRE) QUALIFIÉ(E) DE L'EXPLOITATION VITICOLE"

Démarrage du parcours le 20/11/2023

FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTE



LE CONTENU

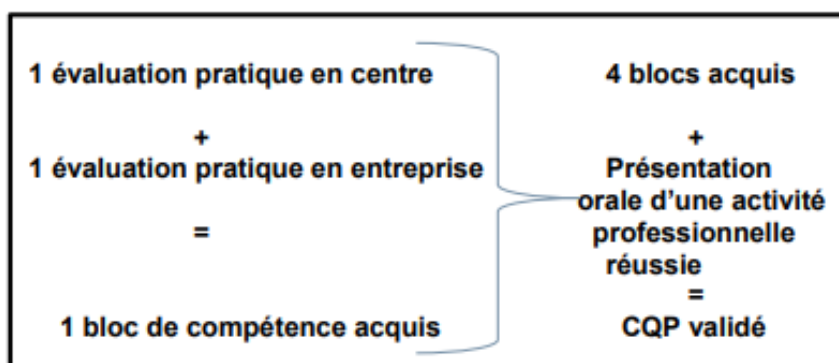
Une certification autour de 4 blocs de compétences :

- Conduite du vignoble (taille, ébourgeonnage, travaux en vert ...) : 140h
Le + : Formation SST
- Conduite et entretien du matériel (intercep, broyeur ...) : 1015h
Le + : Formation minipelle
- Travail du sol (labour, hersage ...) : 70h
Le + : Formation conduite de tracteur et travail du sol
- Protection des cultures (préparation de bouillie, traitements ...) : 98h
Le + : Formation Certiphyto opérateur

ÉVALUATION ET OBTENTION DE LA CERTIFICATION

L'évaluation se déroule tout au long du parcours (livret de suivi tripartite qui permet de suivre la progression de la personne en formation et de mesurer les compétences acquises, échanges avec les employeurs). Réalisation d'une enquête de satisfaction deux fois par an.

Le CQP est délivré par un jury de professionnels. Chaque bloc de compétences acquis donne lieu à une attestation délivrée par le CPNE agricole. La durée de validité d'un bloc est illimitée. Ainsi le CQP peut être validé totalement ou partiellement.



DÉBOUCHÉS

Ouvrier polyvalent de l'exploitation agricole, chef de culture, chef d'équipe, tractoriste

Contactez Laetitia Desseux ou Virginie Bigre, Responsables Formation Continue

Tél. : 04 75 31 47 94 ou 04 75 31 47 14

Mail : laetitia.desseux@mfr.asso.fr ou virginie.bigre@mfr.asso.fr

